



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/2007

D - 20070170

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ (*présente jusqu'à 17h15*) ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHÉ ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Alain PETIT ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; M. Jean MERCHERZ ; M. Guillaume HÉNIN ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUYEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER (*présent à partir de 15h50*);

Excusés :

M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Alexis BANAYAN ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Laurence DESSERTINE ; Mme Martine MOULIN-BOUDARD ;

***Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et
l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux. Signature.
Autorisation.***

M. Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'Emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 Septembre 2005. L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux a été créée le 18 mai 2006. L'objectif de la Maison de l'Emploi de Bordeaux est d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emplois, aux salariés et aux entreprises. Pour mener à bien cette mission la Maison de l'Emploi de Bordeaux doit associer les collectivités territoriales, fédérer l'action des pouvoirs publics et privés et ancrer le service public de l'emploi dans le territoire de la ville.

La convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre la Maison de l'Emploi de Bordeaux et le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 8 septembre 2006. L'assemblée générale de l'association du 8 décembre 2006 a approuvé le plan d'actions et le budget pour l'année 2007 que vous trouverez annexés au présent rapport. La participation de la Ville pour l'année 2007 s'élève à 126 000 € sur un budget prévisionnel de 1 585 500 €.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention financière dont le projet est ci-annexé,
- verser la participation, prévue au Budget Primitif 2007, soit 126 000 euros à l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux qui sera imputée sur la fonction 9 sous fonction 90 nature 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE
NON PARTICIPATION AU VOTE DE M. MARTIN

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Charles BRON
Adjoint au Maire

CONVENTION DE PARTENARIAT Entre la Ville de Bordeaux et l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux

Entre, la Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du _____, et reçue à la Préfecture le _____,

Et l'Association Maison de l'Emploi de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Hugues MARTIN, autorisé par délibération du Conseil d'Administration, en date du _____

Exposé

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'Emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 Septembre 2005. L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux a été créée le 18 mai 2006.

L'objectif de la Maison de l'Emploi de Bordeaux est d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emplois, aux salariés et aux entreprises. Pour mener à bien cette mission la Maison de l'Emploi de Bordeaux doit associer les collectivités territoriales, fédérer l'action des pouvoirs publics et privés et ancrer le service public de l'emploi dans le territoire de la ville.

La convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre la Maison de l'Emploi de Bordeaux et le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 8 septembre 2006.

Il a été donc été convenu :

Article 1 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux une subvention de 126 000 € (CENT VINGT SIX MILLE EUROS) pour participer au fonctionnement de l'association pour l'année 2007.

Article 2 – Mode de règlement

La subvention soit 126 000 euros sera créditée au compte de l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux n° 13335 00301 04173174517 14 établissement Caisse d'Epargne Aquitaine Nord – boulevard Antoine Gauthier 33000 Bordeaux et après signature de la présente convention.

Article 3 – Conditions générales

L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux s'engage :

- à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant « *association soutenue par la Mairie de Bordeaux* ». Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 4 – Condition de renouvellement

Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 5 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 6 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Article 7 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Article 8 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :
par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
par l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux, Athénée Municipal, Place Saint Christoly à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 3 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,	Pour l'association Maison de l'Emploi de Bordeaux
-----------------------------------	--

A / OBSERVATION ANTICIPATION ET ADAPTATION AU TERRITOIRE

ACTIONS	MOYENS MOBILISES	PARTENAIRES	RESULTATS ATTENDUS
<p>1. Mise en place d'un observatoire permanent des besoins en emploi et en formation du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> o Rassembler, analyser des données produites par les partenaires o Coordonner, mutualiser et partager l'ensemble des analyses quantitatives et qualitatives menées o Communiquer et diffuser les observations économiques et des bonnes pratiques : portail, relations presse, évènement semestriel 	<p>Moyens existants Les services producteurs de statistiques et d'information sur l'emploi Formation des différents utilisateurs par les producteurs de statistiques</p> <p>Moyens nouveaux Les différents supports et site de diffusion de l'information Le temps Mde consacrés à la collecte, la mise cohérence et la diffusion</p>	<p>DDTEFP, DRTEFP, INSEE, Rectorat, ANPE, APEC Mission Locale, PLIE, CCAS, Région, Département, CUB CCI, CM, TT, Ville Assédic</p> <p>Ville, médias locaux</p>	<p>Un diagnostic territorial partagé (offre, demande, orientation et insertion) descendant au niveau infra communal</p> <p>Une diffusion périodique des résultats et de l'information multi supports : publications, évènements, internet</p>
<p>2. Analyse prospective sur les secteurs économiques sensibles qui vont connaître des mutations conjoncturelles ou structurelles nécessitant une anticipation des besoins en ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> o Repérer les secteurs en difficultés du fait de mutations technologiques, de l'évolution démographique de la main d'œuvre, des modifications de l'environnement o Mettre en œuvre d'un dispositif de traitement des métiers en tension o Analyser les filières émergentes et les besoins de compétences 	<p>Moyens existants Les services économiques des organismes professionnelles et interprofessionnels et les services compétents dans l'observation et l'analyse du marché du Travail</p> <p>Moyens nouveaux Le temps Mde sur l'identification des filières, l'organisations des enquêtes et la mise en œuvre du dispositif de traitement et d'analyse</p>	<p>CCI + CM, syndicats pro DDTEFP, DRTEFP, INSEE Rectorat, Mission locale, AFPA, AREPA, Région, Département, CUB Assédic</p> <p>Dev Eco Ville Medef, TT, CGPME ANPE, AFPA, Greta, Assédic</p>	<p>Identification des entreprises exposées et des emplois menacés</p> <p>Réduction des tensions dans certains secteurs (5 à 15%)</p> <p>Anticipation sur les filières émergentes</p>
<p>3. Evaluation et adaptation de l'offre de services d'accueil (<i>Recensement, cartographie, points forts-points faibles, bonnes pratiques</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> o Diagnostic et renforcement qualitatif de l'offre entreprise o Diagnostic et coordination du dispositif d'accueil demandeurs d'emploi et des jeunes o Développer un système d'échange d'information et de veille o Analyser et formaliser les pratiques d'accompagnement 	<p>Moyens existants Les différents représentants des entreprises Les acteurs du service public de l'emploi et leurs partenaires associatifs,</p> <p>Moyens nouveaux Les associations investies dans l'accueil des demandeurs d'emploi Les actions de la Mde en matière de coordination</p>	<p>CCI, CM, Medef, CGPME, partenaires sociaux Région, Département, CUB DRTEFP, ANPE, APEC, Mission locale et PLIE</p> <p>Associations, syndicats de salariés TT, Dev Eco Ville Assédic</p>	<p>Réalisation d'une cartographie globale du dispositif territorial</p> <p>Démarche Qualité et Développement du dispositif</p> <p>Tableaux de bord et indicateurs partagés</p>

A / OBSERVATION ANTICIPATION ET ADAPTATION AU TERRITOIRE

A-1 : Mise en place d'un observatoire permanent des besoins en emploi et en formation du territoire

Rassembler, analyser des données produites par les partenaires : identifier les producteurs d'information et rassembler les différentes données en matière d'emploi sur le territoire de Bordeaux (demandeurs d'emploi, données relatives à l'insertion, flux de diplômés, de non diplômés entrant sur le marché du travail), les créations d'emploi et d'entreprise, les besoins en main d'œuvre, les migrations pendulaires liés au travail, les départs en retraite.

Actions :

- o Recherche documentaire sur les producteurs de données
- o Conventions de mises à dispositions des données : définition des supports, de la périodicité et de l'autorisation d'utilisation
- o Mise en cohérence analyse des données

Coordonner, mutualiser et partager l'ensemble des analyses quantitatives et qualitatives menées

Actions

- o Constitution d'un groupe pluridisciplinaire, rassemblant des producteurs de données, des acteurs opérationnels (institutionnels et associatifs) travaillant sur l'interprétation et aboutissant à un diagnostic territorial partagé
- o Réalisation de 2 enquêtes complémentaires annuelles sur les données non disponibles, en particulier sur des zones sensibles et sur des secteurs précis

Communiquer et diffuser les observations économiques réalisées et les bonnes pratiques pour mettre l'emploi au cœur du débat public de façon rationnelle en faisant connaître et partager la situation locale de l'emploi par des acteurs diversifiés.

Actions :

- o Un événement partenarial (« les entretiens de l'Emploi ») annuel
- o La diffusion les évolutions structurelles et conjoncturelles du marché du travail.
- o Les actions menées sur le territoire ainsi que sur des pratiques exemplaires dans d'autres territoires
- o un bulletin semestriel sur la situation de l'emploi à Bordeaux et sur les actions menées dans ce domaine
- o un portail Web qui mette à disposition les travaux de l'observatoire

A / OBSERVATION ANTICIPATION ET ADAPTATION AU TERRITOIRE

A-2 : Analyse prospective sur les secteurs économiques sensibles qui vont connaître des mutations conjoncturelles ou structurelles nécessitant une anticipation des besoins en ressources humaines

Repérer les secteurs en difficultés du fait de mutations technologiques, de l'évolution démographique de la main d'œuvre, des modifications de l'environnement

Actions

- o Enquête auprès des décideurs économiques professionnels et interprofessionnels, des observateurs et acteurs institutionnels
- o Etude d'analyse quantitative sur les secteurs identifiés et évaluations des risques
- o Etude sur les difficultés des TPE bordelaise en matière d'emploi et de recrutement

Mettre en œuvre d'un dispositif de traitement des métiers en tension

Actions

- o Identification des métiers en tension sur le territoire et création d'indicateurs de suivi de la tension
- o Elaboration de méthodologie d'intervention partenariale sur les métiers en tension
- o Montage d'actions d'insertion et de formation ciblée sur les métiers en tension
- o Opérations de valorisation des secteurs en tension à travers des forums et des ateliers (environ 5 manifestations)
- o Actions d'information et de sensibilisation auprès des prescripteurs et de la presse

Analyser les filières émergentes et les besoins de compétences

Actions

- o Identification des filières et évaluation des potentiels de création d'emploi
- o Analyse des besoins de compétence dans ces filières et des parcours d'acquisition de compétence
- o Evaluation prévisionnelle de la Main d'œuvre formée dans ces filières

A / OBSERVATION ANTICIPATION ET ADAPTATION AU TERRITOIRE

A-3 : Evaluation et adaptation de l'offre de services d'accueil (recensement, cartographie, points forts - points faibles, bonnes pratiques)

Diagnostiquer et renforcer la qualité de l'offre entreprise

- Recensement des points d'accueil et d'appui en matière pour l'entreprise et pour la création d'entreprise
- Rassemblement des statistiques de fréquentation et suivi des parcours
- Identification des points forts et des recoupements

Diagnostiquer et coordonner le dispositif d'accueil demandeurs d'emploi et des jeunes

- Recensement des points d'accueil et d'appui pour les demandeurs d'emploi et le public de l'insertion
- Rassemblement des statistiques de fréquentation et suivi des parcours
- Identification des points forts et des recoupements
 - Diagnostic et coordination du dispositif d'orientation des jeunes.
 - Recensement des points d'accueil et d'aide à l'orientation
 - Rassemblement des statistiques de fréquentation et suivi des parcours
 - Identification des points forts et des recoupements

Développer un système d'échange d'information et de veille (ateliers, rencontres régulières, indicateurs, ...)

- Création de grilles d'indicateurs collectifs et de dispositif de transmission de l'information
- Mettre en place un planning annuel de travail et de rencontres de coordination en complément de la coordination locale du SPE
- ateliers thématiques entre les différents acteurs locaux de la politique de l'emploi

Analyser et formaliser les pratiques d'accompagnement : insertion, demandeurs d'emploi, entreprises, créateurs, ...)

- Organisation de rencontres au sein de chaque dispositif et entre les différents dispositifs
- Organisation d'ateliers transversaux sur les problématiques communes : notion d'accueil, pratiques d'accompagnement, de suivi,

B / ACCES ET RETOUR A L'EMPLOI

ACTIONS	MOYENS MOBILISES	PARTENAIRES	RESULTATS ATTENDUS
<p>Harmonisation de l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> o Renforcer le réseau des acteurs de l'accueil et de l'information et l'étendre aux partenaires associatifs o Développer les pratiques du diagnostic partagé par un groupe de pairs-évaluateurs et d'experts extérieurs o Définir une démarche distinctive MdE Bordeaux (charte qualité, outils de suivi et d'information) o Construire un portail Web « Emploi à Bordeaux » 	<p>Moyens existants Equipe de Coordination du SPE Les responsables de structures impliquées dans les problématiques d'emploi</p> <p>Moyens nouveaux Accompagné par un consultant Equipes e-com Le collaborateur MdE en charge du diagnostic partagé</p>	<p>DDTEFP ANPE, Mission Locale, Assédic TT, Medef, Syndicats de salariés</p> <p>Ville de Bordeaux, ANPE Autres</p>	<p>Constitution d'une équipe de travail pluridisciplinaire par quartier ZUS</p> <p>Evaluation puis labellisation MdE des sites d'accueil</p> <p>5000 visites mensuelles</p>
<p>Accompagnement individualisé à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> o Développer un suivi spécifique de publics cibles par une concentration et une coordination de moyens o Généraliser et renforcer les dispositifs de parrainage o Créer et animer un Cyber-espace avec accompagnement à destination d'un public spécifique o Mise en place d'ateliers thématiques (Ateliers outils, Ateliers sectoriels) 	<p>Moyens existants Le savoir faire du PLIE et ses accompagnateurs Les acteurs du projet dossier unique Toutes les structures institutionnelles qui pratiquent le parrainage</p> <p>Moyens nouveaux Dispositif Cyber base Les structures associatives qui pratiquent le parrainage et le réseau associatif de l'insertion Les collaborateurs MdE en charge des actions d'accompagnement</p>	<p>PLIE, ANPE, Mission locale (équipe Emploi) APEC DDTEFP (accompagnement juridique et contrats)</p> <p>ANPE, Mission locale, APEC CCI, CM et Medef, OGPME, branches, syndicats de salariés, associations professionnelles et associations insertion Ville de Bordeaux, Assédic, CDC</p>	<p>Augmentation de 10% de l'accompagnement et de 5% du placement</p> <p>Augmentation de 15% du nombre de personnes ressources en parrainage</p> <p>Cyber espace : 400 visites/mois 10 ateliers/ mois</p>
<p>Une politique d'orientation et de formation adaptée au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> o Mettre en place un réseau des acteurs de l'orientation o Renforcer la cohérence de l'offre liée à l'orientation (calendrier, événements, forum, salons, ateliers) o Développer l'information et les manifestations liées aux métiers saisonniers o Renforcer la mobilité professionnelle (Information, Forum, Ateliers, ...) o Développer une politique de l'emploi par quartier et favoriser la diversité o Mettre en place un réseau local des chargés de mission « entreprise » 	<p>Moyens existants Les acteurs de l'orientation, en particulier sur le public « jeune »</p> <p>Moyens nouveaux Structures actuellement non intégrées dans une politique locale de l'Emploi Les collaborateurs dédiés de la Maison de l'emploi</p>	<p>PAIO, CUA, AFLJ, ADORA, Rectorat, PLIE, ANPE, Mission locale, ANPE / CCI, CM Assédic</p> <p>Dev Eco Ville, DSU Ville (chargés de développement de quartier) associations de cadres (AES, CTP, ...)</p> <p>Maison de l'Emploi</p>	<p>Augmenter de 5% les VAE et inscription en formation</p> <p>Augmenter de 5% les publics suivis dans les quartiers sensibles</p> <p>Réseau entreprises : 50 visites/mois et augmentation de la collecte de 5%</p>
	<p>Moyens nouveaux 2,5 chargés de mission Accès et retour à l'emploi et 1 agent d'accueil</p>		

B / ACCES ET RETOUR A L'EMPLOI

B-1 : Harmonisation de l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi

Renforcer le réseau des acteurs de l'accueil et de l'information et l'étendre aux partenaires associatifs

Actions

- o Sur la base des réunions de coordination du SPE, constituer un groupe de coordination local élargi à tous les intervenants de l'emploi en général : entrepreneurs, institutionnels, associations, partenaires sociaux
- o Constituer des équipes locales de travail sur des territoires restreints tels que les quartiers

Développer les pratiques du diagnostic partagé par un groupe de pairs-évaluateurs et d'experts extérieurs

Action

- o Constitution d'un groupe de responsables, en charge collectivement de l'évaluation des différentes structures et de préconisation dans des démarches de progrès. Ce groupe, avec l'appui d'un consultant devra mettre en place une méthodologie d'intervention et d'évaluation basée sur des visites sur site et l'examen des documents et l'organisation du suivi des préconisations.

Définir une démarche distinctive MdE Bordeaux (charte qualité, outils de suivi et d'information)

Action

- o Elaboration d'une charte Maison de l'Emploi Bordeaux pour garantir l'homogénéité et la visibilité de l'accueil et du traitement des demandeurs d'emploi
- o Création d'un guide et d'un Kit à destination du demandeur d'emploi sur le territoire
- o Organisation de la collecte d'informations sur les demandeurs d'emploi pour parvenir à une traçabilité du parcours
- o Etude de l'implantation du DUDE à tous les partenaires conventionnés de la maison de l'Emploi
- o Evaluation périodique de la qualité de la démarche par une structure indépendante.

Construire un portail Web « Emploi à Bordeaux »

Action

- o Création d'un site d'entrée et d'orientation sur les problématiques d'emploi et qui renvoie immédiatement et visiblement sur les sites des partenaires. Valeur ajoutée du site sur l'orientation utilisateur de sa conception.

B / ACCES ET RETOUR A L'EMPLOI

B-2 : Accompagnement individualisé à l'emploi

Développer un suivi spécifique de publics ciblés par une concentration et une coordination de moyens

- Méthodologie de repérage et d'intervention associant les acteurs institutionnels, les entreprises de proximité (géographique ou sectoriel), les associations sur des publics identifiés éprouvant des risques de grand éloignement du marché de l'emploi. Test de la méthode sur une opération, analyse, correction avec l'appui de conseils externe et développement sur d'autres terrains
- Créer des nouveaux parcours d'insertion pour les publics spécifiques et faisant l'objet de discrimination à l'embauche : handicapés, femmes, jeunes issus des quartiers difficiles,

Généraliser et renforcer les dispositifs de parrainage (mutualiser les expériences, étendre le réseau, construire une approche standardisée)

- Recensement des différentes modalités de parrainage et des parrains. Analyse du fichier, évaluation des actions
- Création d'une labellisation « parrainage » propre à la Maison de l'Emploi, garantissant des modalités de fonctionnement, de suivi et d'appui
- Création d'un réseau des parrains labellisés Maison de l'Emploi, impliqué dans l'évaluation des actions et privilégié dans le retour des informations

Créer et animer un Cyber-espace avec accompagnement à destination d'un public spécifique

- Création d'un espace dédié à la recherche d'emploi par Internet pour des publics n'y ayant pas accès avec accompagnement par Monitorat et encadrement spécifique par une structure et suivi. Espace de travail, équipé et facilitant les conditions de travail en accès semi-ouvert ou sur rendez-vous.

Mise en place d'ateliers thématiques (Ateliers outils, Ateliers sectoriels)

- Elaboration d'un programme d'appui à la recherche d'emploi avec deux entrées :
- Ateliers outils de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien, démarche de recherche par des spécialistes de la recherche
- L'information sur les secteurs et les métiers en recrutement immédiat ou les cultures sectoriels par des entreprises ou par des représentants des professions

B / ACCES ET RETOUR A L'EMPLOI

B-3 : Une politique d'orientation et de formation adaptée au territoire

Clarifier et développer les synergies en matière d'orientation et d'information

Actions

- Création d'un réseau des acteurs de l'orientation professionnelle et de la formation rassemblant localement les acteurs institutionnels (scolaire, universitaires, publics et privés) et renforcer dans ce réseau une proximité avec les entreprises et les représentants des professions. Organisation de rencontres trimestrielles et création d'ateliers thématiques
- Planification annuelle de l'offre liée à l'orientation (calendrier, événements, forum, ateliers)

Développer l'information et les manifestations liées aux métiers saisonniers et aux métiers en tension

Action

- Organisation d'événements d'information et de recrutement liés à des besoins immédiats, clairement identifiés, avec en amont des repérages préalables de publics en difficultés

Renforcer les qualifications et la mobilité professionnelle (Information, Ateliers, ...) des salariés

Actions

- Constitution d'un groupe de travail « Employeurs » sur les problématiques de mobilité professionnelle.
- Identification de publics salariés dans des secteurs en mutation qui peuvent l'objet de mesure de qualifications et de formation et d'un encouragement à la mobilité professionnelle
- Organisation d'ateliers restreints sur ces thèmes

Développer une politique de l'emploi par quartier et favoriser la diversité

Action

- organisation d'actions de sensibilisation des employeurs à la diversité
- préparation des demandeurs d'emploi locaux à leur insertion dans les entreprises locales

Mettre en place un réseau local des chargés de mission « entreprise »

Action

- Création d'un réseau des personnes, en charge du développement des relations avec les entreprises et de susciter des offres d'emploi. Informations et coordination des entreprises ressources, répartition des actions de prospection, dynamisation et élargissement des démarches avec l'appui de partenaires extérieurs et en utilisant des méthodes de stimulation.
- Développement de leur culture entrepreneuriale et de la notion de valeur ajoutée à l'entreprise.

C / DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES

ACTIONS	MOYENS MOBILISES	PARTENAIRES	RESULTATS ATTENDUS
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences <ul style="list-style-type: none"> o Créer d'une cellule compétences emplois entreprises, interface entre les entreprises et les partenaires de l'emploi o Aider les entreprises dans leurs problématiques de gestion de l'emploi et des compétences o Promouvoir le temps partagé, les GEIQ, les formes alternatives d'emploi et l'apprentissage 	Moyens existants Les représentants des entreprises et des fédérations professionnelles locales Moyens nouveaux Les collaborateurs dédiés de la Maison de l'emploi	Branches et organismes professionnels CCI, CM, DDTEFP, Université de Bordeaux IV, partenaires sociaux Club d'entrepreneurs, ANPE, associations, TT Associations, Assedic, ANPE, AREPA	Création de 5 GEIQ Développement de 5% des contrats en alternance Accompagnement d'entreprises en GPEC
Soutien à l'activité et au développement économique <ul style="list-style-type: none"> o Enquête sur les besoins des entreprises des parcs d'activité o Mise en place de plate-forme de qualifications permanentes o Promotion des secteurs et des fonctions économiques à fort potentiel o Mise en place de Task Force sur les opérations importantes 	Moyens existants Les acteurs locaux d'interventions sur ces zones, en lien avec les spécialistes de l'ingénierie Moyens nouveaux	Dev. Eco Ville, Associations d'entreprises (APAB, Bx Nord, ...) ANPE, AFPA, CNAM, CCI (appareil de formation) DDTEFP, Assedic	Constitution d'une offre de formations spécifiques Augmenter de 5% le volume de formation dans les parcs d'activité Réalisations d'opérations auprès de groupements d'entreprises
Création d'entreprises <ul style="list-style-type: none"> o Rendre lisible l'offre des différentes structures en matière de créations d'entreprise o Renforcer l'accompagnement des créateurs et le parrainage des projets de création o Promouvoir la création d'entreprise dans les structures de formation initiale o Développer une offre en matière de transmission de TPE commerce et artisanat 	Moyens existants Les structures institutionnelles d'aide à la création (région, département, ville,...) Les représentants des entreprises Moyens nouveaux Les structures associatives et les clubs de création d'entreprises Les actions de la MdE	CCI, CM, Aquitaine Entreprendre (associations) Banques et institutions financières CSDL (Ville) MIE (association insertion) DDTEFP Associations Ecoles, CCI, CM, Medef, CJD	Un guide et une procédure coordonnée de créations d'entreprise sur Bordeaux. Augmenter de 10 à 015% le nombre de projets de créations d'entreprise Augmenter de 20% le vivier de parrains et accompagnateurs potentiels Susciter des projets de créations « junior »
Centre d'appui à l'Emploi dédié à l'entreprise et aux actions de la MdE <ul style="list-style-type: none"> o Information, conseil et services sur les problématiques de développement de l'Emploi o Lieu de mutualisation d'expérience sur les ressources humaines o Espace de formation en réponse aux besoins des entreprises o Centre de ressources pour la création d'entreprise o Centre d'information sur la mobilité professionnelle 	Moyens existants Structures d'appui aux entreprises (associations ou institutions) sur les problématiques d'emploi et de RH Moyens nouveaux Les équipes et les infrastructures de la MdE	CCI, CM, Medef, DDTEFP Associations favorisant le retour à l'emploi Associations impliquées dans la création d'entreprise Structures de formation : AFPA, Cnam, Greta, CCI	Un lieu multipolaire de référence et de ressources pour les entreprises et les acteurs de l'emploi Réaliser 1000 consultations ou accompagnement d'entreprises
	Moyens nouveaux 2 chargés mission « Emploi et création d'entreprise »	Maison de l'Emploi	

C / DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES

C-1 : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Créer une cellule compétences emplois entreprises, interface entre les entreprises et les partenaires de l'emploi

Actions

- Constitution d'un réseau local de personnes ressources sur ces problématiques à partir d'un groupe de réflexion et d'une expertise propre de la Maison de l'Emploi.
- Mise en place de d'ateliers de sensibilisation, d'information et de partage d'expérience

Aider les entreprises dans leurs problématiques de gestion de l'emploi et des compétences

Actions

- Mise en place d'un accueil de premier niveau par les partenaires de la Maison de l'Emploi avec une mise à niveau généraliste des collaborateurs sur ces questions
- Conventionnement de prestataires extérieurs pour un appui plus élaboré et mise en place d'un dispositif de financement partiel des prestations

Promouvoir le temps partagé, les GE, les GEIQ, les formes alternatives d'emploi et l'apprentissage

Actions

- Création de GE sur des zones d'activité et sur des secteurs en tension
- Enquête sur toutes les formes alternatives d'emploi, étude sur leur transposition sur le territoire et identification par un groupe de travail des freins à leur mise en place. Focus sur la problématique des cadres et des travailleurs qualifiés et sur la formule du temps partagé et mise en place d'actions de sensibilisation spécifique
- Promotion directe de l'apprentissage dans les établissements scolaires auprès des publics identifiés.

C / DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES

C-2 : Soutien à l'activité et au développement économique

Appuyer les opérations de développement économique par une offre en matière d'emploi et de gestion des compétences

- o Enquête sur les besoins en main d'œuvre et en qualifications des entreprises des parcs d'activité afin de faire émerger ou d'anticiper des besoins non exprimés et porteur de compétitivité pour les entreprises.
- o Mise en place de plate-forme de qualifications permanentes en constituant une offre spécifique à travers les besoins révélés par les enquêtes. Il s'agit de l'élaboration d'un catalogue spécifique de formations orientant vers des formations existantes, complétées par des formations sur mesure. Ces plateformes sont destinées à satisfaire les besoins de formations des entreprises et à amener vers l'entreprise des publics en parcours d'insertion. Dans les deux cas, ces plateformes assureront l'accompagnement et la mobilisation de financement.
- o Promotion des secteurs et des fonctions économiques à fort potentiel d'emploi et de croissance prioritairement auprès des prescripteurs et directement auprès des publics en recherche d'emploi et auprès des salariés à travers des ateliers et des actions de sensibilisation et d'information. Réalisation de supports de communication.
- o Mise en place de Task Force sur les opérations importantes à la demande d'entreprise ou des professions, en mettant les partenaires de la Maison de l'Emploi en situation de prestation de service à valeur ajoutée.

C / DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES

C-3 : Création d'entreprises

Rendre lisible et accessible l'offre des différentes structures en matière de création d'entreprise

Actions

- Réalisation d'une carte de la création d'entreprise sur le territoire bordelais recensant les acteurs, leurs compétences, leur champ d'intervention et leur spécificité. Communication de cette carte à tous les acteurs de la création, de l'insertion et de l'orientation
- Organisation d'un accueil de premier niveau homogène sur l'aide à la création et à la transmission d'entreprise par une formation commune des différents prestataires et la constitution d'un réseau de référents.

Renforcer l'accompagnement des créateurs et le parrainage des projets de création pour augmenter la capacité de création

Action

- Constitution d'un réseau élargi d'accompagnateurs avec l'appui des principaux réseaux bancaires locaux :
- Identification de jeunes retraités avec une notion de réserviste.
- Formation des accompagnateurs actuels et futurs par les banques.
- Mise en place d'un système de valorisation de la fonction d'accompagnateurs

Promouvoir la création d'entreprise dans les structures de formation initiale

Actions

- Organisation dans les écoles professionnelles et supérieures d'ateliers sur la création d'entreprise avec l'appui d'entrepreneurs locaux.
- Création d'un prix du jeune entrepreneur sur le territoire de Bordeaux
- Identification d'interlocuteurs référents adaptés à un public de jeunes entrepreneurs

Développer une offre en matière de création et de transmission de TPE commerce et artisanat.

C / DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES

C-4 : Centre d'appui à l'Emploi dédié à l'entreprise et aux actions de la MdE

La Maison de l'Emploi est un concept et un service aux entreprises et aux demandeurs d'emploi qui garantit une modalité d'action homogène et qui s'appuie sur les implantations existantes des différents partenaires. Toutefois, il est important de prévoir, un lieu abritant l'équipe de la Maison de l'Emploi, ouvert prioritairement aux entreprises et qui permettra à la Maison de l'Emploi d'offrir des services d'accueil et de réaliser des actions

Services offerts sur place

- Information, conseil et services sur les problématiques de développement de l'Emploi : les collaborateurs et les partenaires de la Maison de l'emploi offriront des consultations sur place et chez leurs clients.
- Mutualisation d'expérience sur les ressources humaines tant pour les entreprises et pour les professions que pour les partenaires dans une logique de rencontres
- Espace de formation abritant les sessions conçues en réponse aux besoins des entreprises, à partir des besoins identifiés et réalisés par des partenaires ou par des organismes extérieurs
- Centre de ressources et de documentation pour la création d'entreprise
- Centre de ressources et d'information sur la mobilité professionnelle
- La Maison de l'Emploi pourra aussi héberger les différentes associations intervenantes dans le champ de l'emploi, leur offrant ainsi des locaux, des moyens communs, une plus grande visibilité et une efficacité démultipliée par le décloisonnement et l'association étroite aux missions de la Maison de l'Emploi

PROJET DE BUDGET 2007

NATURE DES RECETTES	Montant
74 Subventions d'exploitation	
Subvention Etat au titre des Maisons de l'emploi	1 260 000 €
Subvention Mairie de Bordeaux	126 000 €
Subventions autres collectivités	63 000 €
Total subventions	1 449 000 €
86 Contributions en nature	
861 Mis à disposition personnels Mairie Bordeaux	52 500 €
861 Mis à disposition locaux Mairie de Bordeaux	52 500 €
862 Prestations Mairie de Bordeaux	31 500 €
Total contributions en nature Mairie de Bordeaux	136 500 €
Total Recettes	1 585 500 €

NATURE DES CHARGES	Montant
64 Charges de personnel	
Total Salaires et charges	640 500
60 Achats	
604 Achats d'études et de prestations extérieures	168 000
606 Achats de matières et de fourniture	23 100 €
Total Achats	191 100
61 Services extérieurs	
613 Localités	42 000
615 Entretien et réparations (mob. Et immo.)	8 400
616 Primes d'assurances	10 500
617 Etudes et recherches	126 000
618 Documentation générale, séminaires	21 000
Total services extérieurs	207 900
62 Autres services extérieurs	
621 Personnels extérieurs à l'entreprise	262 500
622 Honoraires et intermédiaires	21 000
623 Publicité, publications, relations publiques	31 500
624 Transports de biens	15 750
625 Déplacements, missions, réceptions	21 000
626 Frais postaux et de télécommunications	15 750
627 Services bancaires et assimilés	2 100
628 Divers	
Total autres services extérieurs	369 600
63 Impôts et taxes	52 500
65 Autres charges de gestion courante	
655 Quote-part de résultats sur opérations faites en	105 000
658 charges diverses de gestion courante	15 000
Total autres charges	120 000
66 Charges financières	3 900
TOTAL CHARGES	1 585 500 €